

Assemblée générale ordinaire d'Euralens

Vendredi 28 juin 2013

Procès verbal

La séance est ouverte à 14 heures 42, sous la présidence de M. PERCHERON.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous accueille avec beaucoup de plaisir pour l'assemblée générale d'Euralens qui a été bien préparée par l'équipe, avec Jean-François CARON. Nous avons toute une série de débats à aborder, à maîtriser et à faire vivre. Michel BOUCHEZ me disait tout à l'heure : on ne débat pas assez dans l'arrondissement de Lens, je suis un peu inquiet pour mon projet pharaonique. Je lui disais qu'il faut parler, qu'il faut prendre la parole et faire souffler la liberté au sein des communautés d'agglomération. C'est très difficile, mais les choses peuvent évoluer.

C'est une grande journée parce que nous accueillons le nouveau Maire de Lens, la capitale historique du charbon. Regardez ce jeune maire, il a 27 ou 28 ans.

(Applaudissements dans la salle.)

Je ne dis pas que le précédent, qui a pratiquement mon âge, était dépassé, pas du tout, mais pour Euralens, c'est un moment de satisfaction de voir que la continuité est assurée et qu'un jeune maire de Lens va nous accompagner dans cette assemblée, ce forum, cette aventure permanente, modeste, mais je l'espère, créative et efficace, que nous menons depuis deux ou trois années, depuis que le Louvre s'est précisé. Qu'il soit le bienvenu. Il était déjà présent la dernière fois, mais aujourd'hui, il est là en pleine fonction.

Il m'avait semblé que Basly, au carrefour, les bras croisés, regardait dans notre direction. Je pense qu'Émile Basly est profondément content et je n'exclus pas qu'Alfred Maës soit également satisfait. Je ne parle pas du Docteur Schaffner et de sa légende, ni d'André Delelis et de son règne si constructif. Je dis simplement que le Maire de Lens est parmi nous et que c'est une belle et grande nouvelle.

D'autres nouvelles qui nous concernent : tout indique que les réserves du Louvre de Paris vont venir à Lens. C'est pratiquement, à l'heure actuelle, non pas une chose acquise, c'est beaucoup dire, mais une chose prévue, planifiée. Il s'agit des réserves du Louvre, du plus grand musée du monde, face au danger, et l'on vient de voir qu'il n'était pas que potentiel, de la crue centennale. Il semble que nous pourrions accueillir ces réserves du Louvre contre le Louvre, ici, à quelques mètres, sur des terrains bien préparés : la ZAC Jean Jaurès, de nature tout à fait adaptée à cette ambition de 23 000 m². L'arrivée des grandes réserves du Louvre, sur deux sites, favorise les réserves visitables, la restauration et les travaux pratiques du Louvre-Lens. Nous avons déjà le démonstrateur qui tourne un peu au ralenti, mais si les réserves viennent, nous aurons, à la fois les réserves, et le démonstrateur à temps plein, à l'intérieur du Louvre-Lens. J'ajoute aussi que j'ai proposé aux deux présidents de département – qu'ils soient salués comme ils le méritent – de se joindre à nous s'ils voulaient compléter ce projet de 23 000 m², en construisant avec nous les réserves départementales. Par exemple, le Nord possède quatre musées, dont les réserves sont saturées. Il peut être partie prenante, au-delà des 23 000 m², de réserves et de laboratoires départementaux d'accompagnement, et on peut imaginer qu'un jour, le Pas-de-Calais répondra aussi à la demande de certains musées du

Pas-de-Calais et construira avec nous, un peu comme le module spatial, ses propres réserves. Voilà l'enjeu qui se précise autour du Louvre à Lens. Certains parleront, je crois que la cheville ouvrière est là, du *cluster* culturel, de l'économie numérique, de l'œuvre numérique telle que la communauté d'agglomération l'a mise en mouvement il y a quelques jours. Ce sont donc les principales nouvelles pour le Louvre-Lens, pour l'arrondissement de Lens, de notre point de vue, et pour Euralens.

Avez-vous des questions ? Monsieur PILCH, vous qui posez souvent des questions ? Courrières ne peut rien dire ? M. CORBISEZ non plus ? Nous sommes à l'écoute de la CAHC, et ce soir, c'est le grand soir de la CAHC qui inaugure un endroit, un site, une expérience unique au monde. C'est bien cela, Monsieur CORBISEZ ?

M. CORBISEZ.- Tout à fait.

M. LE PRÉSIDENT.- Je serai là, admiratif. Il s'en passe des choses dans la CAHC. D'ailleurs, il suffit de lire *La Voix du Nord* pour en être convaincu. Ce soir, c'est grand soir au 9/9 bis d'Oignies.

Monsieur le préfet, pas de remarques à faire au nom de l'État, qui va un peu financer les réserves du Louvre, paraît-il ? Ce serait bien. Le Louvre met 51 % de la dépense sur l'arrivée des réserves du Louvre. L'Europe viendra, l'État je le pense, et d'autres collectivités locales si elles le souhaitent, aux côtés de la Région. Monsieur le Maire de Liévin ? Les réserves du Louvre seraient sur Liévin. Liévin, réserve de Lens.

(Rires.)

Je peux tenter la formule ? Lens, avant-garde de Liévin, Liévin et Lens au coude à coude.

1. Approbation du compte rendu des Assemblées Générales des 20 septembre 2012 et 8 février 2013

M. LE PRÉSIDENT.- Jean-François, nous avons les deux comptes rendus à faire approuver. Pas de désaccord sur les derniers comptes rendus ? Monsieur CHAMPIRE, pas de désaccord ? Je sais que vous avez toujours une oreille attentive.

M. CHAMPIRE.- Je n'étais pas présent le 8 février.

2. Contribution d'Euralens aux réflexions stratégiques 2014 – 2020

M. LE PRÉSIDENT.- Nous passons à la contribution d'Euralens à la réflexion stratégique. Pas d'opposition ?

(Aucune.)

Il est prévu que je dise quelques mots, mais comme vous avez fait cela avec beaucoup de perspectives...

M. CARON.- Ce texte qui vous est remis dans le dossier de séance a l'idée de contribuer comme d'autres – il existe d'autres endroits où cela s'écrit – par le prisme de la logique Euralens, à l'élargissement de l'effet Louvre, l'initialisation d'acteurs nouveaux et d'un appui au projet, la démarche d'excellence qui se trouve derrière tout cela. Lorsque l'on regarde les premières labellisations et celles qui suivent, on voit bien apparaître des dossiers dans le champ du tourisme, du culturel, de l'urbanisme et de la mutation des cités, des *clusters* et des nouvelles perspectives économiques, et bien sûr, la Chaîne des Parcs dans le domaine des grands aménagements structurants.

Il faut trouver, dans les prochains fonds européens et dans les prochains fonds du contrat de plan ou contrat de projet, je ne sais pas quelle sera la formulation, comment la dynamique qui se met en œuvre sur le territoire minier peut être intégrée en amont et comment elle contribuera au niveau des services de l'État, du SGAR et du Conseil régional, à faire entendre la voix de ce territoire, vu par le prisme Euralens. Cela ne remplace pas la contribution de l'esquisse du pôle métropolitain, puisque plusieurs agglomérations ont déjà mené un travail d'écriture collective, mais le Président a souhaité avoir une contribution de ce type.

Je ne sais pas dans quelle mesure vous en avez pris connaissance ou pas, je ne sais pas si vous souhaitez éventuellement dire quelque chose. De toute façon il n'existe pas, à ce stade, d'enjeux financiers : c'est une façon de prioriser et d'attirer l'attention sur des concepts qu'à Euralens on essaie de faire avancer et qui, quelques fois, peuvent être novateurs dans le territoire et qui méritent d'être appuyés par ce texte.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons prendre un exemple : vous savez que la Région est au cœur, avec Philippe VASSEUR et Jean-François CARON, de ce que nous appelons une feuille de route, un master plan, une projection liée à Jérémy RIFKIN. M. RIFKIN est celui qui dit que la troisième révolution industrielle est devant nous et qu'elle sera basée sur la transition énergétique et sur la révolution énergétique. Ce prophète américain, comme je vous l'ai déjà dit, a rencontré la Région. Nous ne nous sommes pas contentés de l'écouter, mais nous lui avons demandé une vraie confrontation, et pour la première fois depuis qu'il parle à la planète tout entière, il se confronte avec une région de vieille industrie, avec la centrale nucléaire la plus importante d'Europe, pour voir si sa prophétie rencontre les possibilités de transition énergétique de nouvelles industries, de développement véritablement durable. Il a cinq piliers : notamment, un pilier qui explique, à côté de l'éco-mobilité et à côté de la voiture électrique, que les maisons et les bâtiments seront, non seulement producteurs d'énergie, mais aussi intelligents.

Je vais donc demander à Dominique SOYER de donner quelques précisions, s'il est parmi nous, sur ce qui est au cœur de notre réflexion. Dès lors, Euralens, le sens de la métropole de complément, peut-elle, au nom du sens, avoir un démonstrateur grandeur nature de la thèse de Jérémy RIFKIN, dans une cité à la fois sacralisée par l'UNESCO – c'est le passé –, dans une cité à la modernité réelle – la maison individuelle et le jardin –, et dans une cité qui se mettrait à l'heure RIFKIN – la production, voire la production et la distribution

d'énergie ? ERDF nous a rencontrés et ils sont très intéressés par la vision RIFKIN et ils nous ont dit qu'ils étaient partants. L'un des réseaux les plus performants du monde, ERDF, lié à EDF, nous dit : dans le bassin minier, on veut tester la possibilité d'être Rifkinien, d'aller vers les bâtiments intelligents, les bâtiments et les maisons qui produisent leur propre énergie et qui, éventuellement, la distribuent. C'est un des exemples du forum d'Euralens, à l'heure de la synthèse régionale sur la troisième révolution industrielle. C'est bien cela, Dominique SOYER ?

M. SOYER.- Oui, Monsieur le Président. Nous sommes en train de travailler sur des programmes de rénovation urbaine de grande ampleur, notamment sur Lens, à savoir la cité 12/14 et la cité du 9, qui vont nous amener à retravailler un urbanisme et une architecture, à voir dans quelle mesure on peut réhabiliter, détruire et construire des logements neufs, à revoir les schémas d'implantation urbains. Dans ce cadre, avec ERDF, on regarde comment on peut, sur les thèmes de la production d'énergie, de la consommation, des *smart grids* et des maisons intelligentes, adapter les concepts qui sont en vogue dans les thèses de M. RIFKIN, à une chose concrète qui consiste à faire du réaménagement urbain, c'est-à-dire comment pousser les feux un plus loin que ce qui est fait traditionnellement pour rendre ces quartiers de demain plus intelligents, du point de vue de la consommation et de la production d'énergie.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est clair, c'est le but du forum. Prenez la parole. Nous, les élus, avons acheté des villes, et cet achat a fait le bonheur du Bassin minier, même s'il a fait le malheur de ceux qui l'ont le plus voulu. Lorsque nous disons à des gens normaux que vous dépensez parfois jusqu'à 60 000 ou 70 000 € par logement individuel, immédiatement, la possibilité de dépenser cet argent, et de le dépenser peut-être plus encore, au nom de la modernité, au nom de la transition écologique, au nom de la nouvelle révolution industrielle, apparaît évidente. Nous sommes au cœur de la possibilité de faire de l'habitat minier, celui qui devait être rasé, celui qui était condamné sans appel 30 plus tôt, celui qui était le symbole des villes fantômes du Bassin minier et qui ne méritait plus d'être des vraies villes, de renaître et d'être, après le classement de l'UNESCO, non seulement reconnu historiquement, mais aussi modernisé au nom du XXI^e siècle.

J'ajoute au même instant, qu'une des amies de Jean-François CARON, Mme DUFLOT, ministre du Logement et de l'Égalité des territoires, est intéressée par la notion d'une ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) dans le Bassin minier. L'État peut s'y intéresser aussi et y mettre des moyens particuliers en contractualisant avec la Région. Nous avons tout ce qui peut, pour vous, les maires du Bassin minier, aboutir à ce que ces fameux coronas soient en quelque sorte transcendés par Euralens, par Jérémy RIFKIN et par des démonstrateurs incomparables, uniques en France. Cela vous intéresse-t-il ? Pensez-vous qu'il faut pousser les feux ? Pensez-vous que ce n'est pas trop de l'utopie ? Pensez-vous que l'on peut faire cela dans les cinq ans qui viennent ? Cela vaut la peine. Que vous soyez Jean-Louis SUBILEAU ou maire d'une ville minière, cela vaut la peine de vous y arrêter et d'en discuter maintenant, puis d'approfondir la manière dont nous allons le faire et dont nous sommes prêts à le faire à partir de la Région.

M. CARON.- Pour m'être rendu devant toutes les agglomérations pour parler des impacts de l'UNESCO – ayons d'ailleurs une petite pensée, puisque c'était il y a un an jour pour jour que nous avons été inscrits au patrimoine mondial, c'était le 30 juin – on voit qu'il

existe des crédits de droit commun, puisqu'on est sur le sujet des cités minières, mais ce serait vrai de l'aménagement et des approches économiques. Il existe donc des crédits de droit commun, que notre territoire utilise plutôt peu, quand l'on regarde comment d'autres territoires en région ont une capacité à monter des projets et aller chercher des financements, mais cela se corrige progressivement et de ce point de vue, le travail de la Mission Bassin Minier est remarquable.

En revanche, il est important, à la période actuelle, d'avoir des crédits additionnels pour aller chercher l'excellence ou l'innovation que le droit commun nous mettrait en difficulté de mobiliser, et Soginorpa nous dit : je dois déjà faire mon standard de réhabilitation, tels que les problèmes d'humidité et d'isolation. Si l'on veut franchir un cran, il faut avoir des fonds dédiés, ce qui est tout l'enjeu de la période actuelle, à savoir de faire en sorte d'avoir, en même temps, la vie ordinaire de la transformation du territoire et la logique d'excellence portée par Euralens, qui est de changer l'image du territoire et de tirer vers le haut un certain nombre de projets, de faire des effets de démonstration. Il faut que cela puisse être financé : c'est tout l'enjeu de cette note et des discussions pour des fonds qui vont tout de même arriver pour six ans.

La semaine prochaine, avec une délégation d'élus de Valenciennes jusqu'à Bruay, nous sommes reçus au ministère, et ce qui compte, c'est d'avoir des crédits à caractère un peu dérogatoire et exceptionnel de ce qui est classique, pour franchir un palier, c'est-à-dire que l'innovation ne se fait pas au détriment de la vie ordinaire de la mutation du territoire qui va toucher une série de lignes classique de droit commun.

M. LE PRÉSIDENT.- Les maires ?

M. BAUDE.- Je crois que, maintenant que Maisons et Cités peut aussi construire, il ne faut pas parler simplement de rénovation moderne et habile, mais il faut parler de construction, d'autant que bien souvent dans les villes, quand on a des projets de construction nouvelle avec Maisons et Cités, cela se fait sur des friches minières. Je crois qu'il ne faut pas parler que de rénovation mais aussi de construction nouvelle.

M. LE PRÉSIDENT.- D'autres maires ? Monsieur BOUCHEZ ?

M. BOUCHEZ.- J'aurais dit la même chose que Bernard BAUDE.

M. CORBISEZ.- En matière de révolution énergétique, un projet mérite que nous portions toute notre attention sur le Bassin minier, à savoir le traitement de nos déchets ménagers. D'ici deux ans, la plupart des territoires doivent supprimer leurs incinérateurs, or aujourd'hui, on est sur du tri biomécanique, dont le déchet ultime, en France, est considéré comme un déchet, alors qu'en Allemagne, il est considéré comme un carburant. Quand on sait qu'avec à peine 20 % de ce déchet ultime produit par usine d'incinération, on peut alimenter quasiment deux hôpitaux, une piscine intercommunale, je pense que par rapport à la politique ou l'engagement énergétique, nos collectivités devraient regarder, parce que lorsque l'on parle de développement durable, d'écoquartiers ou de nouveaux quartiers, le principe des réseaux de chaleur mériterait qu'on s'attarde davantage sur le Bassin minier. En particulier, comme l'a dit Bernard BAUDE, dans les secteurs où l'on gère des friches, le principe des rideaux de chaleur est très facile à mettre en place. Aujourd'hui, la seule difficulté est la réglementation française par rapport à la réglementation européenne : en Allemagne, on a vu des sites où les déchets

ultimes servaient de carburants pour des chaufferies de ville, alors qu'en France, la réglementation française le considère toujours comme un déchet. C'est un vrai enjeu de responsabilité énergétique dans le Bassin minier où les agglomérations devraient regarder un peu plus près.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous rappelle que l'agglomération de Lens, sur 149 agglomérations en France, consomme deux fois plus de déchets miniers que toutes les autres, proportionnellement. C'est l'un des mystères de l'arrondissement de Lens, et quand j'interroge, on ne me donne pas de réponse vraiment précise. Cette statistique m'avait profondément surpris il y a deux ans, quand je l'avais découverte dans un magazine spécialisé.

Sur les villes ou sur les cités ? Une ville-cité, une ville avec des cités, des arbres et maintenant un centre-ville.

M. MACIEJASZ.- Avec la fin des crédits qui s'annoncent d'ici un an ou deux, il reste encore des cités minières qui n'ont pas été rénovées d'un commun accord avec la Soginorpa et qui sont destinées à être rasées puisqu'inexploitables. C'est dans ces cités ou ces lieux qu'il faut faire preuve d'innovation, et si l'on construit du neuf, il faut construire du neuf d'avant-garde. Ensuite, c'est bien de parler d'innovation, que ce soit en termes énergétique ou en termes de déchets, mais il ne faut pas oublier les besoins en termes de mobilité et de transports dans ce territoire. Je sais qu'un projet s'annonce, mais il faut aussi que l'urbanisme soit cohérent avec les problématiques de transport et de mobilité.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous sommes d'accord, mais sur la mobilité, nous allons mettre au point, je l'espère ensemble, notre RER de l'aire urbaine centrale de Courtrai à Tournai, qui, en passant sous Lille et près du grand stade et de l'aéroport, desservira le Bassin minier, en voie réservée pour le RER et les trains rapides, et en voie compatible avec le réseau classique. Nous allons essayer de réaliser cela, mais auparavant, nous pouvons aussi, au sein d'Euralens, regarder comment nous allons vers l'autopartage et le covoiturage, et comment nous conjuguons autopartage et covoiturage avec voiture électrique.

J'ai été très surpris, en recevant le Maire de San Diego, ville de 1,3 million d'habitants en Californie, qui vient de se lancer dans la voiture électrique. Cela fonctionne, mais c'est un pays très régulé par le marché, avec une première entreprise de 500 voitures électriques qui, à partir d'un smartphone, répondent à la demande dans les cinq minutes. Ici, où la mobilité est décisive pour l'emploi – regardez les chiffres de l'INSEE sur l'emploi dans l'arrondissement de Lens –, je suis absolument partisan de l'écomobilité, de la voiture électrique, du covoiturage, notamment sur la rocade minière, et pourquoi pas la bande d'urgence réservée au covoiturage, par exemple entre 17 et 19 heures, et d'un effort coordonné entre département, agglomération et Région, pour progresser sensiblement, afin que la condition routière soit rapidement atténuée. C'est l'un des projets que nous avons. C'est à vous de nous dire si vous êtes d'accord.

Sur la Soginorpa, je vous souhaite très réactifs, parce que c'est un monstre : elle a acheté des villes, elle a possédé d'une certaine manière les villes, et elle partage le cœur urbain des villes avec les élus et avec l'espace, donc soyez très réactifs. La Soginorpa doit être très réactive parce que c'est un outil unique en France. Vous êtes au cœur de la prophétie de Michel DESVIGNE : l'archipel noir devient l'archipel vert, qui est la ville durable, qui est

elle-même le cœur de la métropole du sens, tel que l'UNESCO, le Louvre-Lens ou d'autres réalisations l'indiquent. Nous sommes bien d'accord ?

L'argent va venir parce que les fonds européens, les contrats de projet, les politiques régionales, les politiques départementales et les politiques d'agglomération vont converger, avec des outils privilégiés comme la Soginorpa, qui n'existe nulle part ailleurs. Sur les cités du Louvre ? Monsieur SUBILEAU, vous avez bien une petite idée ? Ce n'est pas tout de faire Euralille, il faut faire Euralens.

M. SUBILEAU.- L'association Euralens, je crois que vous en aviez parlé lors de la dernière Assemblée générale, avait décidé de monter une journée de réflexion en novembre ou décembre prochain, à partir de tous les projets candidats au label, sur des cités minières ou des projets appelés écoquartiers, qui seraient regardés pour voir quelles sont les spécificités des contextes dans le Bassin minier, avec des experts et à la lumière des politiques et des réflexions qui sont menées par Jérémy RIFKIN ou par l'État. Nous sommes en train de monter cette journée qui nous semble importante et que nous allons préparer avec la Soginorpa notamment – j'en parlais avec Dominique SOYER à l'instant –, afin que nous ayons des critères très ambitieux mais aussi très réalistes pour avancer et commencer tout de suite, en particulier dans les cités minières, tout en ayant une vision futuriste. Le travail est en cours et j'espère que nous allons pouvoir le mener avec tous les porteurs de projets candidats au label.

M. LE PRÉSIDENT.- On n'est pas dans un désert économique dans l'arrondissement de Lens : on vient de très loin, mais il existe un vrai dynamisme économique. C'est ainsi que vous avez fait le *cluster* numérique il y a quelques jours, Édouard MAGNAVAL ?

M. MAGNAVAL.- J'écoute attentivement vos propos, mais sur le plan économique, j'aimerais dire que l'on a participé très récemment à la signature de ce pôle numérique culturel. Il n'y a pas très longtemps, nous sommes allés à Paris, au ministère des Personnes âgées et de l'Autonomie, nous avons rencontré le directeur du cabinet de Mme la ministre DELAUNAY, à qui nous avons exposé notre projet de filière d'excellence des seniors en particulier. Cela revient à ce que disait Dominique SOYER sur Maisons et Cité : nous avons un partenariat affirmé, concret et constructif d'aménagement des maisons et cités dans le code du maintien des personnes âgées à leur domicile, avec une domotique et des équipements adaptés. C'était une chose qui nous paraît très importante, et l'on pourrait se demander pourquoi une chambre de commerce peut s'investir dans ce domaine qui est plutôt social, mais c'est aussi de l'économique et cela fait travailler nos entreprises locales et régionales, donc c'est en cela que la Chambre de commerce est intéressée par ce projet qui évolue bien. Nous travaillons très bien avec Maisons et Cités ainsi que tous les partenaires, avec une série d'entreprises vraiment motivées pour avancer dans ce domaine.

Nous continuons à travailler avec la CAHC, nous avons travaillé depuis très longtemps sur ce sujet de l'économie adaptée au monde des personnes âgées. Rappelez-vous qu'il y a très longtemps on parlait « d'Agora du bel âge » dans un concept de mise en place de maisons de retraite avec des fonctions adaptées dans le domaine de la formation, de la R & D (recherche et développement), du ludique et du commercial. Ce dossier a évolué dans le temps, il a peut-être été précurseur un peu trop tôt dans la logique, ce qui fait qu'aujourd'hui,

nous constatons que nous ne pourrions pas, de toute façon, empiler les maisons de retraite les unes sur les autres et les unes à côté des autres, donc il faut trouver d'autres concepts beaucoup plus sociaux et humains, et l'humain veut qu'il soit préférable de garder les personnes âgées dans leur maison, dans leur cité, parce que cela nous apparaît beaucoup plus pertinent. Nous sommes vraiment dans une approche humaine et sociale.

M. CARON.- Je voudrais insister, par rapport à ce que vous avez devant les yeux sur ces *clusters* ou ces stratégies d'excellence portées sur un certain nombre de domaines, sur le fait que ce qui se joue est un changement culturel dans la représentation de ce qu'on appelle le développement économique. On sait que notre territoire a été marqué par la première et la deuxième révolution industrielle, par l'activité de main-d'œuvre à grande échelle, la mine, les grandes usines, etc., et la mutation pour accepter, par exemple, que le Louvre est un acteur de développement économique, n'est pas aussi simple que cela dans la tête des acteurs.

On peut également parler du tourisme parce que j'ai créé la Chaîne des Terrils en 1988. L'idée que cela pouvait être un vecteur d'emploi faisait rire tout le monde et on nous disait même : il faut vous écarter et il faut arrêter de parler de tout cela. Cependant, il existe aujourd'hui 14 emplois dans la Chaîne des Terrils, mais c'est un exemple parmi d'autres. L'idée que le tourisme, la création ou l'offre culturelle puissent être vecteurs de développement est un cheminement long pour beaucoup d'acteurs. Ce qui est important dans ce qu'on a mis dans cette note qu'on vous propose, c'est cette idée que, de plus en plus, les territoires doivent développer une attractivité. Les spécialistes du développement économique savent cela par cœur, mais je pense qu'il faut que cela irrigue tout le monde et que nous ayons nos filières d'excellence. Qu'est-ce qui va nous différencier des autres territoires ? On pourra dire que, dans cette filière, on a l'offre de formation, la capacité d'innovation et les structures de recherche, les acteurs économiques et les poids lourds du secteur, les fonctions de vitrine indispensables, etc.

L'imaginaire de ce qui est le développement économique comprend l'artisanat et toute la vie qu'heureusement on arrive à préserver, même si on voit à La Française de Mécanique que ce n'est pas facile. L'arrivée de nouvelles filières, telle que l'arrivée d'IBM avec EuraTechnologies, cela n'arrive pas par hasard, mais c'est parce que la construction d'une offre a été réalisée sur le territoire. Par conséquent, inscrire dans la stratégie d'Euralens que le territoire minier va investir et regrouper les acteurs sur un certain nombre de filières, du point de vue de ceux qui ont fait des doctorats en économie, c'est une évidence, mais du point de vue des acteurs du terrain, cela ne l'est pas. Il faut faire ce travail et il faut pouvoir dégager un peu de crédit pour l'intelligence économique des fonctions de veille sur les filières et des fonctions d'accompagnement. On avait même parlé du capital-risque avec le Président de la Région pour donner une chance à des jeunes pousses qui, demain, ne feront pas la Silicon Valley, mais feront une vallée de quelque chose, une vallée avec des petites montagnes qu'on appelle des terrils. C'est important tout de même, de mettre cette mutation économique comme étant stratégique pour le territoire minier, ce qui ne veut pas dire renoncer et laisser tomber là où sont nos fleurons habituels.

M. LE PRÉSIDENT.- Avant que M. le Préfet parle d'économie plus en détail, les villages d'artisans, Monsieur HOLLANDER ? Êtes-vous candidat des villages d'artisan ? C'est un formidable concept ! Pour l'instant, il n'y a qu'une seule candidature, celle de Saint-

Amand-les-Eaux. Le Bassin minier et l'arrondissement de Lens ont deux fois moins d'artisans que la région, proportionnellement, donc ce serait intéressant que vous soyez très attentifs au développement normal de l'artisanat dans l'arrondissement. C'est le moment ou jamais, c'est un gisement d'emplois qui est vraisemblablement le plus à portée de la main.

M. HOLLANDER.- Nous y sommes très attentifs puisque nous allons faire des actions spécifiques sur le Bassin minier où, par rapport au département, à la Région et au niveau national, la densité du nombre d'entreprises artisanales est bien plus faible et nous allons motiver à la création et à la reprise d'entreprises. Vous savez que nous faisons un effort particulier sur l'apprentissage, qui est un secteur difficile. Je n'ai pas les chiffres exacts, mais nous avons plus de candidats, notamment dans le Pas-de-Calais pour les villages d'artisan.

M. LE PRÉSIDENT.- Je parle de l'arrondissement de Lens.

M. HOLLANDER.- J'élargis cela au niveau du Pas-de-Calais. Sur l'arrondissement de Lens, c'est vrai qu'il n'y a pas de candidature, mais c'est sous couveuse, si je puis dire. Je partage tout à fait les propos de M. CARON : le tourisme fait partie de l'économie. L'IFREMAP et l'IMAP (Institut des métiers d'art et du patrimoine) vont permettre un développement renforcé de l'attrait touristique de Lens et de l'économie.

M. LE PRÉSIDENT.- Qui est candidat pour un village artisan au niveau des agglomérations ? On vous rappellera la formule, mais elle me semble très au point.

M. CORBISEZ.- Un courrier a déjà été envoyé dans la mesure où, sur Carvin, nous avons une zone qui s'appelle le Mont Solau qui a été pressenti pour recevoir un village artisanal.

M. LE PRÉSIDENT.- Le village d'artisans bénéficie de financements très intéressants. Les maires sont au courant, sont d'accord ?

M. HOLLANDER.- Les maires intéressés peuvent me contacter aussitôt après.

M. SEGOND.- Je représente le Président POIRET pour la Communauté d'agglomération du Douaisis. Nous partageons les propos tenus sur l'importance du tourisme dans le développement économique, avec notre projet notamment, mais aussi avec le centre historique minier qui est très attractif, et avec un certain nombre d'autres éléments du patrimoine que nous cherchons à mettre en valeur et qui ont été contractualisés, hier, dans le contrat de rayonnement touristique régional.

Sur les villages d'artisans, nous avons un projet, sur le Douaisis, qui est en cours mais qui n'a pas fait l'objet d'un appel à candidature, sur l'écoquartier du Raquet avec l'écoparc qui est prévu. Nous y avons pensé aussi dans le cadre d'Arkéos, dont on parlera sans doute tout à l'heure, avec la possibilité de développer les villages d'artisans plus ancrés sur les techniques modernes de construction, notamment durables et plus écologiques, qui peuvent faire l'objet d'un accord avec le centre de formation d'artisans qui va se développer à Douai.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. D'autres maires sur ce point ?

Les grandes villes, Lens ou Liévin, sur les villages d'artisans, avant votre association prochaine vers 2025 ou 2026 ? De très belles années en perspective. Vous savez que l'arrondissement de Lens est un désert au point de vue de l'artisanat, un vrai gisement : on a

deux fois ou parfois trois fois moins d'artisans qu'ailleurs. Par conséquent, c'est vraiment une obligation pour nous de créer nos villages d'artisans et de favoriser l'artisanat.

M. HOLLANDER.- On commence à remonter.

M. LE PRÉSIDENT.- Oui, c'est vraiment à portée de planification et de volonté.

M. ROBERT.- Sur les *clusters* et sur la partie économique, c'est un élément important de structuration du territoire. C'est aussi le débat d'Euralens de structurer et d'avoir une dynamique collective sur cet ensemble qui dépasse largement l'arrondissement de Lens, parce qu'on déborde sur Douai, Arras, Béthune et Bruay. Ces *clusters* vont nous permettre demain de recréer la dynamique économique ou de créer une autre dynamique économique avec des thématiques partagées avec tous les enjeux présentés dans le schéma d'orientation de la dynamique stratégique qui en est débat cet après-midi. C'est aussi une thématique de l'environnement, une thématique sportive au travers des équipements de Liévin et ce sont des filières plus classiques qui vont devoir se raccrocher à ces nouveaux pôles de développement.

Nous sommes particulièrement intéressés au niveau de la Ville de Lens, notamment par l'IMAP – un dispositif d'aide directe est également mis en place dans la Communauté d'agglomération pour les artisans, qui est un dispositif particulier – et par le pôle numérique culturel, dont nous avons les prémices dans l'école Paul Bert, avec qui nous sommes en discussion dans la Communauté d'agglomération pour voir quelle échéance avoir afin de donner une autre dimension à ce pôle numérique et pouvoir accueillir, dès le départ, des entreprises déjà présentes sur notre territoire, mais qui cherchent à avoir un pôle de reconnaissance et d'identité qui leur permettra de se fédérer, puis de se développer sur des zones d'activité dédiées. Depuis des années, on évoque la ZAC des Glissoires sur Avion, qui peut nous permettre d'avoir cette étape de développement assez rapidement.

M. MAGNAVAL.- La carte n'est pas exhaustive, donc peut-être que d'autres *clusters* et pôles d'excellence n'ont pas été mentionnés, mais vous aurez remarqué qu'Euralogistic ou la CCI Artois sont les animateurs. Toutes les filières d'excellence qui se sont développées dans le Nord - Pas-de-Calais intéressent forcément et sont un axe essentiel dans la démarche de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Artois et de la région. Au passage, j'en profite pour excuser Philippe VASSEUR qui ne pouvait pas être présent ce jour et que je représenterai. Tous ces *clusters* sont une marche essentielle dans le développement économique futur, et c'est par ces pôles d'excellence, par ces métiers et ces filières que le développement économique se fera. Ces filières sont génératrices de développement et d'emploi pour le futur, donc c'est important. Nous sommes très en osmose avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat sur ces points, pour les TPE, PME, PMI, voire les grands groupes. On a l'essentiel même de la dynamique de développement économique du futur.

M. LE PRÉSIDENT.- Si vous regardez la fiche de l'INSEE, vous vous apercevez que sur le *cluster* logistique, nous avons une structure d'emploi beaucoup plus développée que la moyenne nationale et que la moyenne régionale, donc nous sommes au cœur de la fonction logistique. En revanche, sur les métiers culturels et les activités culturelles, nous sommes derrière la Région et, *a fortiori*, derrière la nation. L'arrivée du Louvre nous amène à combler le fossé, ne serait-ce que sur les métiers culturels, et cela peut aller plus loin avec le pôle numérique culturel. Bruno CAVACO, rappelez-nous ce qu'est le pôle.

M. CAVACO.- Le 20 juin est une date importante pour Lens puisque l'Assemblée générale constitutive de l'IMAP a été tenue, ainsi que le pôle numérique culturel qui, dans un premier temps, seront un peu jumeaux, puisqu'ils se trouveront tous les deux à Paul Bert. C'est très intéressant parce que des dynamiques et des liens sont possibles entre les métiers d'art et le numérique. Il existe un projet de CFA des métiers qui peut avoir un lien avec ces deux *clusters* et on peut aussi avoir une réflexion sur les formations autour du numérique. On voit vraiment, avec la faculté Perrin, l'IUT de Lens et IG2I, puisque beaucoup d'entreprises d'EuraTechnologies recrutent des étudiants sur notre territoire, que l'on ne part pas de zéro. Je n'oublie pas non plus le CRIL, qui est un centre sur l'intelligence artificielle, qui se trouve aussi sur le territoire.

Le pôle numérique culturel consiste à créer une synergie autour de laboratoires, d'entreprises et de formations pour dire : on va aller chercher des jeunes en incubation, on va faire un appel national de *startups* pour sélectionner les entreprises qui peuvent émerger et être subventionnées par l'Europe, parce qu'on est aussi sur des projets européens. L'idée est de créer des entreprises et de l'emploi. Sur Paul Bert, on verrait très bien un écosystème autour d'entreprises et de PME, et on pourrait avoir de l'e-industrie du numérique puisque Doublet nous a rappelé qu'ils souhaitaient toujours s'installer sur notre territoire. Il ne faut pas oublier que l'on a des entreprises comme Jouve qui sont spécialistes en numérisation.

Quels sont les enjeux et les axes du pôle ? C'est tout ce qui tourne autour des impressions 3D, de la numérisation des œuvres, de l'e-éducation, l'e-learning, avec des applications numériques. À un moment, la Région parlait de donner des ordinateurs ou des iPad aux jeunes, mais des questions se posent, telles que les contenus qu'on pourrait donner. Cela concerne aussi ce qui tourne autour de l'e-tourisme : les millions de visiteurs qui vont arriver au Louvre doivent connaître le territoire. Je pense que les *flyers*, c'est un peu dépassé, mais on pourrait imaginer des tablettes tactiles interactives, ou on pourrait trouver, avec son smartphone, les restaurants et les lieux de culture dans tout le territoire. Le numérique sera aussi une clé d'entrée sur le territoire et sur la région tout entière.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous rappelle, ou je vous apprends, que pour RIFKIN, l'une des grandes dimensions de la révolution industrielle qui arrivent, c'est l'imprimante 3D. Vous connaissez le principe : on prend par exemple un bloc de résine et l'imprimante 3D vous restitue au mm près l'objet que vous lui commandez. On peut aussi prendre un bloc de ciment et l'imprimante 3D reproduit ce que vous lui demandez de faire. Il est absolument indispensable que dans le cadre d'Euralens et dans le pôle culturel numérique, nous ayons très rapidement ces premières imprimantes 3D qui, d'après RIFKIN, vont révolutionner la fabrication des objets, et donc relocaliser la fabrication de certains objets. Pour lui, c'est un aspect décisif de la troisième révolution industrielle. Nous verrons, mais nous ne pouvons pas rester à l'écart. Si la ville de Grenay veut bien voter une subvention exceptionnelle pour une imprimante 3D, qui pourrait reproduire rapidement des militants exemplaires, ce serait formidable.

(Rires.)

M. CHAMPIRE.- Pensez-vous réellement que de tels crédits sont nécessaires pour avoir des militants exemplaires à Grenay ? Je vous rassure, il y a tout ce qu'il faut. Je voulais

poser la question au Président de Région que vous êtes : ces *clusters* sont très importants pour redynamiser et avoir des secteurs de pointe, mais quid de l'enseignement initial ? Il faut arriver à avoir une carte des formations initiales qui permettent à nos jeunes d'ici, du Bassin minier, d'accéder à ces *clusters*, parce que si ce sont des étudiants qui viennent de Lille, ce n'est pas très intéressant. Comme vous êtes responsable de la carte des formations initiales, où en êtes-vous et quels sont les projets ? J'ai bien entendu Jean-François CARON qui a trouvé un lycée privé pour venir sur les lycées du bâtiment, ce que je regrette – je suis enseignant dans le public, donc on ne se refait pas –, mais j'aimerais bien aussi que la Région soit présente dans la formation initiale pour permettre à nos enfants d'aller dans les formations de pointe.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons de très beaux projets, puisque nous allons reconstruire le lycée Béhal qui va faire cohabiter un lycée technologique, un lycée professionnel et un centre de formation des apprentis dépendant de la Chambre des métiers. C'est un projet d'environ 40 M€ qui, au cœur de Lens, va en quelque sorte, en liaison avec certains *clusters*, mettre la formation à l'heure de nos ambitions et, nous l'espérons, des débouchés que nous proposons. C'est un très beau projet, mais bien sûr, il dépend aussi des moyens que le rectorat nous accordera. Cette année, la rentrée se faisant à postes augmentés, et non plus à postes supprimés, on peut être relativement optimiste.

M. CHAMPIRE.- Une ville sur les métiers du Bâtiment.

M. LE PRÉSIDENT.- Il y a ici des gens qui peuvent vous parler des métiers du Bâtiment mieux que d'autres, puisqu'ils sont numéro 1 en France à l'heure actuelle, sur l'expérience de Bruay-la-Buissière, qui va être résumée par Pierre MOREAU, qui l'a en grande partie inventée et portée.

M. MOREAU.- On peut parler en quelques mots du pôle d'excellence BTP, que la Région, que vous-même, Monsieur le Président, avez décidé d'ancrer sur le territoire de la Communauté d'agglomération Artois Comm. Je crois que c'était probablement pertinent puisque la Région Nord - Pas-de-Calais a un pôle professionnel important, même majeur, avec des PME et des PMI, ainsi qu'un artisanat important dans les domaines du Bâtiment et des Travaux publics. BTP est une appellation qui nous vient de la grande reconstruction où l'on avait créé un ministère de la reconstruction, pour reconstruire des bâtiments et des ouvrages d'art qui avaient été détruits pendant la guerre.

Sur Bruay, nous avons le seul et unique lycée de Travaux publics de l'Éducation nationale en France. Le second établissement est à Égletons en Corrèze et relève de la Fédération nationale des Travaux publics. Nous avons établi une *joint-venture* entre Égletons et le lycée de Bruay pour structurer les formations et la recherche au niveau national. Dans notre secteur, sur le lycée de Bruay, à travers les relations que nous avons établies, il est apparu que nous avons besoin de doper également cet établissement, parce qu'il a aussi la proximité avec la faculté des sciences appliquées de Béthune et l'IUT de Béthune, afin de construire le continuum de formations, qui va du CAP jusqu'au doctorat, avec toutes les étapes intermédiaires : baccalauréat, BTS, DUT, licence, master.

Nous avons tous les moyens pour construire cet ensemble et aujourd'hui, nous avons plaidé ce dossier auprès du programme d'investissement et d'avenir qui nous a apporté une

subvention de 8,5 M€ pour réaliser un internat d'alternance. Nous avons plaidé les formations en alternance dont la Région est le maître d'ouvrage sur le territoire régional. Nous allons construire un internat d'alternance de 150 hébergements pour un montant de 11 M€, puis 16 M€ seront consacrés à la modernisation des équipements, et notamment au programme de recherche, avec l'école des mines de Douai, Lille 1, Polytech Lille, la faculté des sciences appliquées et l'IUT de Béthune, pour développer de la recherche sur la route durable et sur la mise en application des matériaux nouveaux qui seront utilisés dans le futur. Il faut savoir que le lycée a l'avantage de disposer d'un terrain d'évolution de 100 hectares, ce qui lui permet de l'expérimentation à grande échelle. Voilà le projet tel qu'il apparaît aujourd'hui.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Pierre.

M. CARON.- C'est intéressant de regarder comment, quand il y a des dynamiques de filière, elles génèrent du développement. La Fondation des apprentis d'Auteuil a demandé à venir dans le Bassin minier, alors qu'elle pouvait se développer en métropole lilloise. Elle est venue se développer à côté du CD2E parce que c'est là que se trouvait la ressource en termes de compétence et de réseau d'acteurs. Cela représente des dizaines d'emplois et surtout 350 places d'apprentissage pour que des jeunes en rupture scolaire intègrent les métiers du Bâtiment. Nous sommes dans l'arrivée de nouvelles activités et dans la réponse aux formations des jeunes, et simultanément – je le dis parce que j'ai vu qu'un représentant du lycée Béhal est présent –, le lycée Béhal vient taper à la porte du CD2E en demandant comment aider les jeunes sur les capteurs solaires ou comment aider à les former, donc un rapprochement s'opère entre le lycée public et la structure qui tracte l'activité pour l'ensemble de la région.

Ces deux exemples, celui de Bruay comme celui du pôle des éco-activités à Loos, montrent que c'est de l'activité supplémentaire, parce qu'un lycée ou un centre d'apprentissage demande du personnel, c'est une réponse aux problèmes de formation de nos jeunes et c'est de l'adéquation par rapport à ce que les entreprises recherchent puisqu'elles se développent. C'est ce qu'il faut parvenir à faire, dans le cadre d'Euralens et avec l'appui de tous les acteurs, c'est-à-dire réaliser ces connexions, produire un effet d'attractivité. La carte est très intéressante parce qu'elle montre que c'est un raisonnement de territoire, et non pas un endroit localisé. C'est aussi le fait de considérer qu'on a la puissance économique, malgré nos difficultés, qui fait qu'on peut tenir ces *clusters*. On n'est pas dans de la microchirurgie, on est dans des enjeux non négligeables en termes d'emploi, et sur le numérique, c'est tout à fait flagrant.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur DAUBRESSE, adjoint au Maire de Lens ?

M. DAUBRESSE.- Monsieur le Président, c'est en tant que Président du Conseil de surveillance de l'hôpital de Lens que je voulais m'exprimer, puisque le Maire de Loos-en-Gohelle, Jean-François CARON, parlait d'attractivité du territoire. Le Maire de Lens a parlé de thématique, et démonstration a été faite qu'il n'existait pas de territoires économiquement attractifs sans une offre de santé de qualité. Je rejoins la préoccupation de M. CHAMPIRE de ne pas voir notre territoire devenir simplement un lieu de passage où l'on arriverait le matin et l'on partirait le soir.

Le 3 juillet, le directeur général de l'ARS doit proposer à l'ensemble des élus, à l'ensemble des participants de l'offre hospitalière, la recomposition de l'offre de soins sur ce territoire. Cette cible a été acceptée par les deux établissements, l'un issu du régime minier et l'autre, un établissement public, par le corps médical, les directeurs et la gouvernance. Comme on sait qu'il n'existe pas de territoire attractif sans offre de qualité et qu'aucun territoire ne va attirer des cadres sans une offre de soins de qualité, tout en sachant que ce n'est pas l'objet d'Euralens, je note dans le document qui nous a été proposé, qu'Euralens doit favoriser la rencontre entre le développement économique et le développement humain. Comme notre territoire est le dernier de France en matière d'indicateur de santé, si Euralens ne peut pas être le moteur de la recomposition de l'offre de soins – la reconstruction de l'hôpital de Lens –, qui a pour objet de sauvegarder l'offre du régime minier, tant hospitalière que de proximité, comment Euralens peut être un vecteur déterminant ?

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien, ce sont les politiques qui peuvent avoir la réponse. Vous avez 6 ou 7 ans d'espérance de vie en moins dans l'arrondissement de Lens et les indicateurs de santé sont souvent inquiétants. Il faut demander tout simplement que l'État soit au rendez-vous : il a reconstruit Calais, Arras, Douai et Valenciennes. Je vous donne la litanie qui est tout de même politiquement marquée. Il n'a qu'à reconstruire Lens, tout simplement. Fâchez-vous, c'est la moindre des choses. Et si on a Euralens comme label, on peut peut-être inventer une approche qui tient compte de notre expérience.

M. WACHEUX.- Ce qui vient d'être évoqué est au cœur des enjeux d'un pôle métropolitain en émergence. Si l'on essaie de faire travailler ensemble un certain nombre de territoires, si l'on accepte de dépasser l'échelle, à peine acquise et partagée aujourd'hui, de nos agglomérations, il faut que ce soit sur un certain nombre d'enjeux compris et déterminants, dont la transversalité ne fasse aucun doute et aucune ambiguïté. On a évoqué un certain nombre de thèmes qui trouvent une illustration assez évidente de leur mise en œuvre sur un territoire assez large : l'offre de soins ou la carte hospitalière. Quand on voit que l'offre hospitalière se répartit, par exemple, entre Arras, Douai, Lens et Béthune, il faut probablement travailler ensemble sur certaines choses. Si on se dit que cette offre est l'une des composantes qui ne demandent qu'à être complétées et réfléchies sur les autres aspects de l'offre de soins, alors je pense que c'est un chantier important. Cela signifie-t-il pour autant que cette structure de collectivité ou autre forme juridique aura une compétence santé, je ne sais pas, mais c'est probablement le territoire pertinent de réflexion pour une dynamique comme celle-ci.

On a parlé de la formation, et la carte universitaire est exactement celle de ce périmètre que je viens de décrire – Douai, Arras, Lens, Béthune – et je pense qu'il y a matière à alimenter une réflexion et peut-être que, dans la coordination entre la recherche, la formation et l'université, des stratégies sont à développer. Ce n'est peut-être pas au cœur des chantiers confiés à Euralens, mais je crois que c'est tout à fait dans l'esprit des dynamiques dont Euralens doit avoir la satisfaction d'être le témoin et peut-être l'initiateur et l'accompagnateur. Il existe un certain nombre d'autres domaines, à partir du capital culturel ou du capital touristique d'un tel territoire, pour lesquels des actions de promotion peuvent être développées en commun. Quand je parlais de chantiers concrets à partager, ils en font partie.

Il y a quelques jours, j'ai parlé au Président de Région du fait que nous avons la possibilité, à l'échelle d'un territoire comme le nôtre, de faire du RIFKIN, en vrai. C'est-à-dire

que là où nos agglomérations sont un peu médiocres en taille pour se confronter à un enjeu aussi important que celui de l'énergie composante de l'activité économique, de l'éco-mobilité, de la qualité environnementale et de la transformation d'un territoire, l'échelle d'un pôle métropolitain est peut-être intéressante. Si nous avons des choses à développer, je pense en particulier à l'hydrogène comme source d'énergie, alors nous aurions peut-être la possibilité d'entrer sur un territoire large qui est une des grandes composantes de cette aire métropolitaine centrale, et de faire, non seulement un laboratoire, mais aussi la réussite de ces stratégies, à condition d'être convaincus qu'elles sont des stratégies d'avenir. Si nous avons la possibilité de l'expérimenter sur un large territoire, c'est peut-être parce que nous avons en projet des réseaux de transport qui seraient déjà en situation d'être la taille critique d'expérimentation de ces énergies.

Encore une fois, on est plus ou moins dans les thèmes, dans les orientations et dans les préoccupations d'Euralens, mais je crois en tout cas que l'on est complètement dans l'esprit d'Euralens et dans les missions qui pourraient nous rassembler au sein d'un pôle métropolitain à faire émerger.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. Laurent DUPORGE ?

M. DUPORGE.- Par rapport à la réflexion lancée par M. DAUBRESSE, je partage l'idée que l'offre de soins sur notre territoire est loin de répondre, par exemple, à l'excellence dont on a parlé dans le développement économique. Effectivement, une véritable réflexion est à mener sur cette offre de soins sur les territoires, et des coordinations ainsi que des partenariats sont à trouver pour faire en sorte que cette offre de soins s'améliore, que les indicateurs de santé, qui sont parmi les plus mauvais de France, si ce n'est les plus mauvais, s'améliorent, et que la prise en charge des patients soit bien plus efficace qu'elle ne l'est aujourd'hui. Des pistes sont lancées qui méritent d'être creusées.

Selon moi, je le pense avec force, et vous l'avez précisé, que ce n'est pas seulement nous qui devons être au rendez-vous de l'amélioration de cette offre de soins, mais c'est aussi l'État. Si l'État ne voit cela que sous un angle comptable, c'est-à-dire la réduction des déficits qui peuvent exister dans les différents établissements concernés, je pense que nous serons très loin d'être au rendez-vous. En matière de santé, il faut développer toute une série de pôles d'excellence. Il est tout à fait anormal que sur ce territoire nous ne puissions pas avoir un établissement mère enfant, tel que l'hôpital Jeanne de Flandres sur Lille, et que nous n'ayons pas une offre de soins, en matière de cancérologie, qui soit à la pointe, comme cela peut exister également sur la métropole lilloise. Il n'est pas normal non plus qu'il n'y ait pas d'établissements d'excellence de gérontologie : la population des personnes âgées connaît un vieillissement important, avec des pathologies qui lui sont liées tout à fait spécifiques.

C'est sous cet angle que la question doit être réglée, et pas simplement sous l'angle de la réduction de déficits publics qui pourraient exister, qui entraîne aussi une fuite vers l'hôpital privé, fuite parfois plus importante qu'ailleurs. C'est cette question qui doit être vue, et j'espère que la réunion du 3 juillet sera une réunion qui nous permettra d'avoir de la part de l'ARS des garanties. L'État doit venir à notre secours sur cette question et l'État doit tout simplement assumer sa responsabilité vis-à-vis de notre territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur le Maire de Libercourt ?

M. MACIEJASZ.- Je remercie Alain WACHEUX de considérer que les habitants de la CAHC sont tous en très bonne santé et qu'ils finiront tous centenaires. Je voudrais simplement inclure l'offre de soins du territoire de la CACH avec l'hôpital Charlon d'Hénin-Beaumont et la clinique de Bois-Bernard.

M. WACHEUX.- La carte de l'hôpital public, c'est tout de même Douai, Arras, Lens et Béthune, et ce n'est pas faire offense à la CAHC de le présenter ainsi.

M. LE PRÉSIDENT.- Très belle discussion, typiquement lensoise et typiquement minière. Avant que Cécile BOURDON n'intervienne, je vais vous dire comment je raisonne. Je peux me tromper parce que je ne suis vraiment pas compétent dans ce domaine, et comme j'ai essuyé une défaite totale, il y a 20 ans, sur la naissance du deuxième CHU dans le Pas-de-Calais, depuis, je suis très modeste. Je viens de dire qu'on avait refait Douai, on a refait Arras, mais Arras aussi était concernée par les complémentarités, ainsi que Lens et Béthune. Très curieusement, il n'y a que Lens, en quelque sorte, que l'on n'arrive pas à faire, au nom de la complexité du paysage, donc je dis aux élus de l'arrondissement de Lens : minier, bien sûr, quant à leur implantation et quant à leur histoire en termes de santé, mais comme les autres élus de France, fâchez-vous ! Le gouvernement et M. LENOIR n'ont pas à tergiverser, à compliquer et à étudier pour ne pas décider. Qu'ils fassent l'hôpital digne de la population de l'arrondissement, et qu'ils ne suppriment rien, mais qu'ils ajoutent ce qui est dû. C'est aussi simple, mais je pense que c'est la thèse que Cécile BOURDON va défendre.

Mme BOURDON.- Le débat qui nous est présenté prouve que c'est une préoccupation du territoire et il faut s'en réjouir : nous ne pouvons pas être les derniers de la classe en matière de taux de mortalité et ne pas s'en préoccuper. Les politiques, dans cette enceinte, dans le cadre d'Euralens, ou dans l'aire métropolitaine, comme cela a été évoqué dans les préfigurations politiques qui peuvent être en devenir, ont une responsabilité collective que j'assumerai et que je partage avec vous.

Toutefois, Laurent DUPORGE a raison, nous abordons la question de la santé sous l'angle du projet médical à dessiner pour remplir les besoins de notre population et nous avons une chance formidable – le Président le sait parce que je sers un peu la cause de la collectivité régionale dans la délégation qu'il m'a confiée – que la Région se soit occupée de santé. Nous l'avons fait sur le champ du cancer, et aujourd'hui, nous le faisons sur le champ de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. La chance que nous avons dans ce secteur en particulier est que s'il y a 20 ans, le rêve du deuxième CHU pour le Pas-de-Calais n'a pu prendre forme, aujourd'hui, le rêve de l'antenne du CHU et de la multipolarité du centre hospitalier régional universitaire, comme on l'a fait pour les universités, est possible sur notre territoire, pour le bassin lensois et pour l'Artois, représenté par les quatre grands pôles de la communauté hospitalière de territoire.

Cela veut dire qu'on doit organiser, et c'est tout le sens de la discussion qui aura lieu mercredi prochain à l'ARS, les coopérations médicales entre deux, voire trois établissements importants de ce secteur, entre la clinique de Liévin-Riaumont, la polyclinique d'Hénin-Beaumont et Lens. Sincèrement, je suis confiante, je le dis très sereinement et très sincèrement, parce que l'intelligence des hommes et la volonté politique participeront à ce que

ce projet médical se mette en œuvre, et il servira demain, comme l'a dit Alain WACHEUX, le projet de la communauté hospitalière de territoire.

Nous pouvons imaginer, dans le cadre d'Euralens spécifiquement, et vous l'avez évoqué en deux mots lors de l'inauguration de l'IRM 3T au centre hospitalier de Lens, un pôle numérique santé, parce qu'aujourd'hui la Région a accompagné quasiment tous les établissements de santé à se structurer autour d'équipements d'imagerie de pointe qui viennent accompagner la prise en charge santé de nos populations. Il y a dans nos projets d'Euralens, la veille autour de l'Agora du bel âge, ce qui a été rappelé par Édouard MAGNAVAL, et la veille autour du sport santé, ce qui a été rappelé par Sylvain ROBERT, notre maire. Quand on met en lien la santé avec ces deux thématiques, cela forme un très beau *cluster*, comme le dit Bruno CAVACO, autour du numérique et de la santé, qui va profiter aux professionnels de santé, qui va rapporter de l'expertise entre les établissements de santé et qui va permettre de prendre en charge dignement notre population.

En Région nous en sommes convaincus, parce que nous avons une observation régionale et nous savons que les antennes multipolaires qui nous ont amenés à signer une convention avec le CHRU marchent : Boulogne se développe, Valenciennes s'est développée, le réseau AVC s'est constitué. Demain, si vous avez un problème d'AVC, allez dans votre établissement à côté, c'est l'un des meilleurs centres du monde. C'est la même chose dans le projet à construire, avec Liévin et avec Hénin, sur la prise en charge de la personne âgée ou de la personne handicapée, c'est-à-dire faire un pôle d'excellence. De même, pour ce qui est à construire au niveau de la communauté hospitalière de territoire, c'est certes une question économique, mais cela doit avant tout être une question de prise en charge de notre population.

Je me sens confiante, je le dis très sincèrement. Nous avons la responsabilité de ne pas laisser passer le train et nous avons la responsabilité d'une démarche de financement national qui est rendue possible par le COPERMO – Monsieur le Préfet, vous le savez – qui permettra demain de mettre en œuvre la restructuration hospitalière de ce bassin. Le projet est prêt, nous le validerons ou non mercredi prochain, c'est de notre responsabilité, mais l'État se veut au rendez-vous. Si nous l'accompagnons par un pôle numérique santé, parce qu'il vient profiter aux éléments que je viens de citer, nous aurons l'intelligence du partenariat entre les collectivités territoriales et l'État. Le seul profit sera de permettre à notre population d'être prise en charge dans nos établissements correctement.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. Rendez-vous le 3 juillet. Mme APOURCEAU, vous souhaitiez dire quelque chose ?

Mme APOURCEAU-POLY.- Ce n'est pas sur la santé parce que je partage beaucoup de choses qui ont été dites. Je partage tout à fait votre analyse et celle de M. DUPORGE sur le fait que l'État ne joue pas son rôle, comme le précédent ne l'a pas fait : il doit des millions à la Région, au département du Pas-de-Calais, suite aux actes de décentralisation qui ont été faits et pour lesquels on devait être remboursé à l'euro près, mais l'État n'a pas joué le jeu. Par conséquent, je dis chiche à cette proposition d'aller tous ensemble, les élus de ce territoire, rencontrer l'État. Organisons des bus et allons voir l'État pour lui demander qu'il donne à la Région ce qu'il lui doit pour que nous soyons respectés.

M. LE PRÉSIDENT.- M. le Sous-Préfet est emballé. Vous avez vu que la dernière tranche qui était due, qui est très importante, de plusieurs centaines de millions d'euros, a été attribuée à la Corse, il y a quelques jours. Ce sont tout de même des sommes considérables qui font que les crédits de l'État sont 4 à 6 fois supérieurs en Corse que dans le Nord - Pas-de-Calais. Ceux qui veulent retirer leur revolver à la sortie peuvent le faire, afin de mettre en place le climat qui favorise la solidarité nationale dans notre bel arrondissement.

(Rires.)

Allez-y, Monsieur le Préfet, corrigez ces propos.

M. CLAVREUIL.- Il n'est pas question de les corriger. Je vais vous faire faire des économies de location d'un bus : il n'est pas nécessaire d'aller voir l'État, il est là. Je ne vais pas dire que c'est moi, mais c'est nous, et j'en suis simplement le représentant. Sachez-le, avant que vous ne déclenchiez une manifestation vers, je ne sais pas si c'est le Préfet de Région, le Préfet de département ou le directeur général de l'ARS...

M. LE PRÉSIDENT.- La sous-préfecture.

M. CLAVREUIL.- C'est moins loin, cela coûte moins cher. Je ne vais pas parler au nom de l'ARS, mais un travail est engagé depuis de longs mois entre le directeur général de l'ARS et l'agence de santé, avec l'ensemble des partenaires du secteur et les élus. Vous savez très bien ce qu'il en est, c'est un sujet difficile, mais s'il y a un bien un moment où on ne peut pas dire qu'il ne se passe rien et où l'État n'a pas entendu, c'est maintenant. Il y a une opportunité très importante à saisir et j'aime beaucoup votre côté « fâchez-vous », Monsieur le Président, j'aime qu'on soit réactif, mais j'ai envie de dire parfois : arrêtez de vous fâcher entre vous et essayez de vous entendre. Entendez-vous et faites en sorte que le 3 juillet, on arrive, non pas en ordre dispersé, mais groupé, sur ce sujet qui est extrêmement grave. Je vois le directeur de l'hôpital de Lens qui, après avoir servi à Douai, est maintenant ici et fait très bien son travail. Je sais le travail qui est réalisé et je sais que ce n'est pas facile de changer les mentalités pour essayer d'avoir la meilleure offre possible. C'est compliqué, j'ai participé à un certain nombre de ces débats, mais je suis confiant.

En revanche, il est certain que si ce territoire continue à avoir des vues totalement divergentes, il va rater ce train, pour reprendre l'expression de la conseillère régionale. Il faut saisir cette occasion maintenant, et c'est bien qu'on en parle dans le cadre d'Euralens parce que c'est un grand sujet. Attention, l'État n'est pas complètement endormi, il est particulièrement vigilant et prêt sur ce dossier, mais si on rate ce train, je ne sais pas qu'en passera l'autre.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous pouvez garder la parole pour le bilan économique.

5. Évolution des projets économiques 6 mois après l'ouverture du Louvre-Lens

- **Point sur les clusters, le tourisme et les fonctions supports**

M. CLAVREUIL.- Ce n'est pas un bilan économique, mais je situerai mon propos dans le contexte de la mission que vous aviez confiée, collectivement et vous particulièrement, Monsieur le Président, à mon prédécesseur, Isabelle David, et dont elle s'est acquittée avec passion et efficacité en matière de développement économique. Il nous a paru utile à un certain nombre, notamment à vos représentants et à Euralens, de nous poser la question de savoir où en était le projet défini il y a quelques années et qui a donné lieu à un rapport qui était l'axe stratégique en matière de développement économique, c'est-à-dire des choses que vous connaissez par cœur : l'identification des points forts, des pôles de croissance, et son travail, c'est ainsi que je le vois avec quelques années de recul, est d'essayer de fournir un lieu où l'on peut échanger où toutes les actions sont mutualisées et évoquées.

Six mois après l'ouverture du Louvre, il nous a paru utile à quelques-uns et à l'équipe du Louvre – je salue M. DECTOT qui est présent – de faire le point pour savoir, non pas comment cela s'était passé du point de vue de l'attractivité, puisque cela n'a pas changé la face du monde en six mois, mais comment cela se mettait en place et si la dynamique imaginée par vous-mêmes, dans le cadre de la préparation, commençait à jouer son rôle. Le 10 juin, nous nous sommes réunis avec les services de la Région et des agglomérations, et nous avons essayé de faire un point, avec en perspective le fait que la mission que vous aviez confiée à Isabelle DAVID reste d'une grande actualité. Mois après mois, un peu moins le mois dernier, les taux de chômage font que cet arrondissement n'est pas célèbre seulement pour le Louvre, mais il passe en tête de tous les arrondissements de France pour le taux de chômage. La vigilance concerne cela aussi, avec un chiffre en début d'année qui était proche de 18 %, et on nous dit que Calais est au-dessus, avec 18,1 %, mais pas avec une population beaucoup moins importante.

Cette ardente obligation nous a conduits à nous demander où nous en étions et nous avons pu établir les uns les autres, que ce soit sous l'angle économique, touristique ou de la communication, qu'il y avait un effet Louvre : 555 000 personnes sont allées visiter le musée, plus de 2 000 articles de presse sont, dans une proportion insolente, extrêmement favorables à ce territoire, et pas seulement au musée. On en compte 2 sur 2 000 qui seraient un peu réservés, on peut peut-être en chercher d'autres, mais c'est impressionnant.

On a évoqué, du point de vue touristique, les frémissements qui ont lieu dans les secteurs les plus exposés à l'effet touristique – restauration ou autre –, mais au-delà de cet aspect, la réunion du 10 juin avait pour but de regarder plusieurs choses : où en sont les fameux *clusters*, parce qu'on en parle comme s'ils existaient tous et qu'ils avaient tous le même niveau de responsabilité et d'existence. Si on regarde la bouteille à moitié pleine ou à moitié vide, on a pu établir très simplement qu'ils n'étaient pas tous au même niveau de développement, que certains ont déjà fonctionné et donnent des résultats, et que d'autres étaient encore juridiquement potentiels. Depuis, au moins deux ont fait l'objet d'une presque régularisation, puisque l'on attend qu'ils soient déposés en sous-préfecture, même si je pense que c'est une formalité moins importante que le passage en Assemblée générale et que la prise de décisions avec les engagements formulés le 20 juin. On a désormais quasiment l'ensemble des *clusters* qui, juridiquement, ont une existence avec un programme, et pour certains déjà des réalisations, ce qui est le cas d'Euralogistic, du pôle Éco-matériaux et performance énergétique, ce sera le cas du numérique et pour les deux autres également. Très nettement, je

pense qu'on ne s'est pas trompé. Le diagnostic réalisé il y a quelques années, c'est le point fort, et la crise n'a pas montré qu'ils n'étaient pas justifiés.

Néanmoins, il est important que l'on profite tous de l'effet Louvre et de l'effet de communication et d'attractivité pour que les cinq axes de développement, au moins, conjointement avec, non pas le sixième, mais l'environnement touristique en général, puisse passer de la phase projet à la phase action. Je répète que c'est déjà le cas pour au moins deux d'entre eux. Tout cela est plutôt encourageant, cela fonctionne, mais cela ne fonctionne pas toujours ensemble et les interlocuteurs qui étaient autour de la table ont dit que la dynamique du début, la conception du diagnostic, s'était perdue dans le bilatéral, chacun ayant sa logique propre identifiée pour chaque secteur, qui pouvait peut-être paraître utile. On a évoqué avec l'équipe d'Euralens que la mission confiée à Isabelle DAVID puisse être poursuivie sous une autre forme, afin que les services de l'État, votre serviteur en l'occurrence, puissent accompagner cette coordination, et que l'on fasse régulièrement, avec les services économiques de la Région et l'ensemble des porteurs de projet – les pilotes qui ont été presque partout nommés –, un point d'avancement dont on rendra compte ici même, tous les six. On peut avoir trois ou quatre réunions pour nous où l'on pourra étudier dans le master plan, ni de RIFKIN, ni de DAVID ni de CAVREUIL, mais dans le plan stratégique évoqué dans le cadre d'Euralens, où l'on en est et en rendre compte. Cela me semble la moindre des choses, et j'étais satisfait et étonné d'entendre qu'on souhaitait retrouver le travail qui a été mis en place.

D'autre part, il n'est pas interdit d'avoir dans les prochains mois ou dans les prochaines années d'autres pistes d'action, donc il faut un lieu pour pouvoir les exprimer et les lancer. Cela servira aussi à cela, et très modestement, ce que je me suis engagé à faire est que, de la même façon qu'on a travaillé pour la labellisation d'Euralens, la moindre des choses est, sans parler d'offres de service, de faire en sorte de garantir aux uns et aux autres que les services de l'État – on vient presque de découper le problème de la santé et de l'État en deux – puissent être au service du territoire de façon plus unifiée, et pas simplement service par service. Je me suis engagé à ce que, d'une façon générale, on facilite pour chacune des phases de développement, des *clusters* et des actions proposées, une vision des services de l'État qui ne soit pas compartimentée, mais concertée, et que l'on garantisse cela à chaque fois que cela sera nécessaire. On continuera, comme cela avait été proposé et mis en place par Isabelle DAVID, avec l'accord de tout le monde, à utiliser, quand ce sera utile, les reliquats des actions de revitalisation pour aider tel ou tel projet porteur d'emploi et apporter une plus-value à certaines initiatives qui pourraient être proposées, ce qui sera notamment le cas pour le projet *startup* du pôle numérique dans les prochains mois.

Voilà ce que je voulais vous proposer. Il ne faut pas perdre l'aspect forum qui a existé, et sans parler d'évaluation, puisque c'est plutôt la Mission Bassin Minier qui s'en charge, il faudrait avoir un suivi coordonné et efficace de ce qui avait été choisi comme des priorités et qui est encore d'actualité. Les 18 % de chômeurs nous le rappellent chaque jour.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur le Préfet. Oui ? Régine SPINGARD, Présidente du Comité Régional de Tourisme.

Mme SPINGARD.- Je voulais dire deux mots sur le tourisme parce que vous venez de parler des différents *clusters*. Il n'existe pas de *cluster* tourisme puisque c'est une notion

transversale. Depuis le début de l'après-midi, il a été fait allusion au tourisme comme axe de développement économique, et c'est une réalité : prenez Nausicaa, cela représente 50 € de retombées économiques par visiteur dans l'agglomération, en plus du billet d'entrée, donc le tourisme est vraiment un vecteur de développement économique.

Ici, vous avez un formidable phare qui s'appelle le Louvre, un phare extraordinaire qui attire de nombreux visiteurs, mais pour l'instant, vous ne pouvez pas parler de développement économique. Vous pouvez parler de développement des loisirs, mais pour avoir du développement du tourisme réel, il vous manque quelque chose d'essentiel : des hébergements, capables d'accueillir aussi bien des individuels que des groupes, des hébergements de toute nature. Ces hébergements vont être d'autant plus nécessaires que nous allons développer le tourisme de mémoire, puis, puisqu'on parle de l'installation de différentes industries, du tourisme d'affaire. Monsieur le Sous-Préfet, vous parliez du taux de chômage dans l'arrondissement, mais le tourisme a créé en six ans 6 000 emplois nouveaux, donc cela peut être aussi une manière de pallier les difficultés économiques de l'arrondissement.

M. LE PRÉSIDENT.- Il pourrait donc s'installer des hôtels à Lens ! On peut envisager que le territoire se mette en mouvement, que les deux grandes agglomérations, à qui je ne reproche rien, mais qui n'ont peut-être pas débattu pendant des heures de cet aspect, subventionnent l'arrivée des chaînes hôtelières de gamme moyenne, puisque les grandes chaînes, théoriquement, ont les moyens de s'implanter. Que tout soit fait pour dire : voilà les terrains, voilà les aides compatibles avec la législation européenne, voilà les facilités. Entre nous, il n'y a pas eu grand-chose de fait. Les Communautés d'agglomération ont-elles embauché des chargés de mission pour développer le tourisme et regarder l'hébergement social, les mobil-home ou les campings, par exemple ? Avez-vous assiégé la Soginorpa pour lui faire part de la notion de motel minier, de gîte d'hôte, de maison d'hôte minière ? Ce doit être d'actualité. Après tout, on peut héberger, dans des cités, dignement et simplement, avec des tarifs qui amènent à passer 24 heures naturellement. Il faut le faire maintenant, je pense. Si vous créez une agence d'urbanisme, il en est question, c'est le moment ou jamais de vous en préoccuper.

La première chose que je me permets de souhaiter est la liaison avec la Soginorpa. Il existe des projets originaux où l'on peut héberger en maison individuelle ceux qui veulent passer une nuit dans le Bassin minier près du Louvre. La deuxième chose, et je pense que les grandes villes vont le faire, est de vraiment prendre langue avec les chaînes hôtelières. J'ai rencontré le représentant d'une très grande chaîne hôtelière qui me disait que cela fait trois ans qu'il espère rencontrer ceux qui vont décider s'il peut s'installer, et qu'il veut s'installer près du Louvre. Par conséquent, dans les deux agglomérations il faut bouger sur l'hébergement rapidement, et en même temps, il faut que le Louvre fasse des expositions extraordinaires. M. DECTOT, tout repose sur vous car l'excellence d'Euralens passe d'abord par les expositions du Louvre et par la galerie du temps.

Oui, Monsieur le Maire ?

M. ROBERT.- Monsieur le Président, c'est vrai que les projets hôteliers ne sont pas encore sortis de terre, mais je peux vous rassurer, l'hôtelier que vous avez rencontré était encore en réunion avec nous il n'y a même pas une semaine. Je pense qu'il cherchait la

bienveillance de la Région pour pouvoir l'accompagner un peu plus sur son projet parce qu'il ne nous a pas tenu le même discours et il nous indiquait plutôt qu'il était pressé. Son concept était assez original d'implanter un hôtel avant de savoir ce que la zone autour allait devenir, et c'était justement le pari qu'il était prêt à prendre, puisqu'il y avait aussi cette logique d'attendre quels allaient être les premiers retours et les premières retombées du Louvre. C'est tout de même un investissement de près de 30 M€ sur cet hôtel. S'il y avait quelques subsides, je pense qu'il serait preneur et cela ne pourrait que nous faciliter la tâche.

Un deuxième projet hôtelier va sortir au niveau de l'Apollo. Monsieur le Président, vous aviez souhaité à un moment que l'on puisse avoir des marqueurs dans l'identité du territoire. C'est un projet sur l'Apollo qui va sortir, dont vous avez une photo, qui sera présenté prochainement. On est en négociation pour affiner la date de présentation devant le Conseil municipal à la rentrée, pour vous caler le calendrier et vous présenter ces projets : c'est un hébergement de 80 à 100 chambres, en fonction des deux projets, trois ou quatre étoiles. Malheureusement, tout n'appartient pas à la Ville de Lens, donc si on pouvait avoir quelques aides dans ce domaine, on serait plus que preneur pour nous accompagner et nous permettre de donner un coup d'accélérateur.

M. LE PRÉSIDENT.- Je pense que l'arrivée du Louvre nécessite une politique volontariste, y compris dans l'hébergement, bien sûr avec la Région. C'est au niveau de l'agglomération parce que les villes n'ont plus la force d'agir seules, et pourquoi pas avec le département et l'État, s'il peut nous accompagner sur certains créneaux ? C'est capital parce que les visiteurs sont là, et quand on les interroge, semaine après semaine, on sait qu'ils viennent de toute la France et de l'Europe du Nord-Ouest. Ce qui est très intéressant c'est que les gens du Nord - Pas-de-Calais qui reçoivent leurs amis ou leurs familles viennent désormais naturellement au Louvre et à Lens : les 4 millions d'habitants se sentent concernés.

Nous avons deux temps forts, à savoir la labellisation, c'est Jean-François CARON, et ensuite, c'est Jean-Louis SUBILEAU qui nous parlera du cœur de métier d'Euralens : l'archipel vert, les experts, la magie d'Euralens.

3. Labellisation Euralens

M. CARON.- On vient d'avoir une très belle démonstration pendant plus d'une heure qu'Euralens était un forum. Je pense que chacun prend conscience qu'il n'existe pas beaucoup d'endroits où l'on peut, dans la diversité de ce que chacun représente, aborder des sujets stratégiques. La fonction de forum manquait vraiment dans ce territoire issu de l'histoire minière parce qu'on n'a pas beaucoup d'espace de dialogue : dans la métropole Lilloise, il existe des espaces de ce type et ils commencent à se structurer chez nous. Mais Euralens n'est pas qu'un forum, c'est aussi la labellisation d'un certain nombre de projets, puisqu'il existe cette idée qu'Euralens est une turbine à projets et que nous sommes là pour aider à faire émerger des acteurs dans un territoire qui, historiquement, était plutôt administré – faire émerger des acteurs est un challenge en soi –, et au travers des projets, de faire émerger l'excellence et d'avoir un effet de communication sur le territoire.

- **Point sur la mise en œuvre**

M. CARON.- Je vous rappelle que lors de l'Assemblée générale du 8 février 2013, nous avons labellisé 13 premiers dossiers. Je les liste pour mémoire : la Cité Bruno à Dourges, le parc Natura Sport à Fouquières, le pôle d'échange de Sainte Henriette, le 9/9 bis d'Oignies, le master Erasmus Euralogistic, la médiathèque de Méricourt, l'Odyssée de la Culture, le Salon des métiers d'art de Lens, la Cité des électriciens à Bruay, le pôle d'expertise archéologique Arkéos dans le Douaisis, la réhabilitation de l'ancien site de l'Apollo à Lens, l'aménagement des espaces publics proches du Louvre-Lens et la création du *cluster* des métiers d'arts dont on a beaucoup parlé.

Nous allons aujourd'hui signer les premières conventions puisque la dernière fois c'était une présentation. L'idée est que vous avez une convention cadre qui précise exactement les engagements réciproques, ce à quoi le porteur de projet s'engage et ce à quoi l'association Euralens s'engage, en particulier autour des questions d'excellence du projet parce que je rappelle que les projets, quand ils sont présentés, bénéficient d'une lecture des principaux financeurs potentiels – Région, département, État, agglomérations –, mais aussi d'une discussion avec un Cercle de qualité d'acteurs extérieurs au territoire en grande majorité, qui peuvent parfois porter des jugements décalés sur la façon dont nous nous jugeons nous-mêmes. L'objectif est d'aider les projets à monter en qualité, pas de donner une note, de sanctionner. L'idée est de savoir comment aider chacun de ces projets labellisés à monter en puissance.

Les engagements réciproques sont au service de l'excellence, de la faisabilité des projets, parce que même si Euralens ne finance pas – nous ne sommes pas là pour décider à la place des financeurs –, l'association permet, par l'effet réseau et par l'expertise, d'identifier les endroits où se trouvent les financements, d'introduire le dossier dans certains cercles et d'aider garantir la faisabilité, notamment par la recherche de financement et l'ingénierie mobilisée. La troisième grande caractéristique est la mise en communication de tout cela : vous l'avez vu sur la carte qui présentait les *clusters*, c'est une communication que d'afficher une carte de territoire sur lequel vous avez des pôles d'innovation, et on pourrait le redire sur les cités. On voit que c'est porteur d'une communication avec moins de sinistrose et une mise en perspective du territoire.

Pour chacun de ces dossiers, nous avons une convention d'application spécifique et nous avons invité les porteurs de projet à signer à la fin de la rencontre. Sur les questions de labellisation, nous continuons à instruire et 83 projets ont été déposés, dont 13 ont été labellisés et 38 ont remis un dossier complet au 31 mars, puisqu'une série de documents est à remplir. Des réunions techniques ont eu lieu le 17 mai et les projets, pour ceux qui sont retenus, seront proposés en labellisation en octobre 2013, donc cela ferait une vague de labellisation par an. Les conventions cadres et les conventions d'application valent pour cinq ans, l'idée étant que les projets vivent leur vie, même s'ils peuvent continuer à faire partie de la communication.

- **Remise des 13 premiers dossiers**

M. CARON.- Pour l'instant, j'ai plusieurs dossiers sous les yeux qui ne posent pas de problème et certains d'entre eux sont à repositionner et par exemple, il y a des propositions de regroupement de dossiers entre eux. Cela fait écho à ce qui était évoqué par Jean-Louis SUBILEAU. J'ai souhaité que l'on puisse labelliser les dossiers par thématique, que l'on puisse regarder ensemble comment on fait des forums d'acteurs, comme on le fait aujourd'hui de manière très généraliste, et comment on amplifie cette dimension, en prenant par exemple la question des mutations urbaines et des écocités ou des citées minières, comment on regroupe tous les acteurs de la Chaîne des Parcs et tous ceux qui portent des grands projets d'aménagement, et donc comment cela construit une culture collective et une mise en réseau. Je redis inlassablement que c'est surtout là que l'on pêche : les questions de mise en réseau, les acteurs culturels et les acteurs économiques. Tous les opérateurs de *cluster* ont un intérêt à ce que se mettent en place des politiques de soutien à l'innovation très marquées du point de vue des agglomérations ou du Conseil régional. Ce sera une démultiplication du forum généraliste que nous avons ici.

Je ne vais pas entrer dans le détail des dossiers en cours d'instruction, parce que certains ne sont pas encore assez mûrs, ce qui est normal parce que si tous les projets proposés sont labellisés, ce n'est plus de la labellisation. Il faut donc arriver à tenir ce juste milieu. Mais en tout cas, Président, l'appel d'air qu'on a lancé avec Euralens rencontre un écho très intéressant, et cela met beaucoup de gens en posture de projet qui restaient peut-être avant l'arme au pied. Ils avaient une idée, mais la transformer en projet était un cheminement. Je pense que le fait qu'un cadre comme le nôtre existe a permis à certains dossiers de se transformer complètement et d'afficher de l'ambition qu'ils n'avaient pas toujours.

M. LE PRÉSIDENT.- J'étais ce matin sur le littoral où le Conseil portuaire de Boulogne-sur-Mer a pris acte, après des froncements de sourcil du territoire, que le grand projet Calais-Boulogne de 700 M€ était un projet porteur d'avenir, le plus important projet portuaire de France à l'heure actuelle. Je disais, ce que je vous répète, que vous devez être conscients par moments – je le dis au nom des conseillers régionaux : Cécile, Cathy, Alain, Jean-François – que la richesse de la région, toute relative, vient à 75 % du département du Nord. Cela veut dire que dans les grands projets comme le Louvre, à la hauteur d'environ 200 M€, ou comme le projet du grand port unique du Pas-de-Calais, Calais-Boulogne, il existe une solidarité du Nord tout à fait remarquable. Nous ne sommes pas dans un travail d'épicier, nous ne sommes pas à compter nos sous d'un département à l'autre ou d'une agglomération à l'autre, nous portons vraiment de grands projets structurants. C'est important, et je crois que Christophe, qui le vit au niveau de l'apprentissage, pourrait le confirmer sur des projets très précis, tels que les villages d'artisans dont je vous parlais. C'est la dimension régionale.

Nous devons maintenir un niveau d'investissement, pour pouvoir faire un forum comme aujourd'hui, rencontrer un Conseil portuaire comme ce matin, à peu près de 540 M€ par an. Si nous descendons, comme tous les chiffres nous le demandent, comme le gouvernement nous le suggère, comme tous les nigauds du monde sont prêts à l'exiger, à

450 M€, alors c'est terminé, la Région ne pourra plus faire ce qu'elle rêve de faire. Or le préfet vient de vous le dire, avec 18 % de chômage, que fait-on ? On baisse la garde, on investit moins, on rentre dans l'austérité dans l'arrondissement de Lens, on n'a plus de projets et on attend simplement que l'horreur accède à l'Élysée, en passant par Hénin-Beaumont ? C'est aussi cela l'enjeu politique du Bassin minier. C'est pourquoi nous sommes très attentifs à ce que vous nous dites et nous avons besoin, comme le dit très bien Jean-François, au nom du discours de la méthode civique et de la méthode du succès, nous avons besoin de ces échanges et de ce rassemblement pour avancer sur nos projets.

Un point particulier, pour que vous puissiez vous passionner davantage sur Euralens, tous les six mois pendant une heure ou deux : j'aimerais que vous regardiez le Bassin minier d'en haut. Les hélicoptères, c'est horriblement cher, mais je pensais à des ballons dirigeables ou des formules qui vous permettraient, pendant les beaux jours d'été, de découvrir le Bassin d'en haut. Tant qu'on ne l'a pas vu d'en haut, l'archipel vert, les experts, le sens de la métropole et la ville durable ne parlent vraiment pas, y compris pour les cités classées à l'UNESCO. Nous sommes au ras du sol et nous ne voyons pas tout à fait ce que nous faisons, donc je demande à l'équipe d'Euralens, à Jean-Louis SUBILEAU, d'organiser des balades au-dessus du Bassin minier. Cela me semblerait très important que vous le voyiez d'en-haut.

4. Chaîne des Parcs

- **Point d'information sur l'état d'avancement du projet**

M. SUBILEAU.- Comme vous le voyez sur ces images, nous avons travaillé avec l'équipe de concepteurs qui a été choisie, c'est-à-dire Michel DESVIGNE, que vous connaissez bien, qui a fait le plan directeur d'Euralens centralité et qui avait, en discutant avec le Maire de Fouquières et vous-même, prononcé le nom de Chaîne des Parcs. Il avait dit que bien au-delà des 7 000 hectares d'Euralens centralité, il y avait les 76 000 hectares des trois Communautés d'agglomération. De Marles à la gare d'eau de Courcelles-lès-Lens, nous allons sur le terrain avec les responsables des Communautés d'agglomération, l'équipe de paysagistes, ainsi que Véronique GRANGER pour la pratique des loisirs et les pratiques culturelles nouvelles, parce que l'on veut regarder les usages pour les touristes et pour la population de l'agglomération lilloise et une écologue biotope. Nous avons eu des rencontres très riches, nous n'avons pas dérangé les présidents ou les maires, mais ils sont parfois venus saluer les équipes lorsqu'ils savaient qu'elles passaient. Nous sommes allés, avec les responsables de chaque agglomération, sur tous ces sites.

Ces sites sont une richesse extraordinaire et vous les connaissez vous-mêmes, mais ce qui est important, comme l'a dit Jean-François CARON, c'est de trouver une idée générale et une idée de cohérence, à la fois sur le patrimoine des terrils, le patrimoine des boucles – 600 km –, les parcs, les bois, les sites de mémoire et les sites aquatiques – la Deûle, la Souchez, etc. Nous avons confiance, nous avons fait une réunion de travail cette semaine, nous avons parlé avec les concepteurs qui sont en train de s'imprégner de tout ce qui leur a été dit

en visitant les sites et qui nous restitueront le plus vite possible leur diagnostic. Pour cela, il est prévu une première réunion avec le Cercle de qualité et les experts pour qu'ils puissent dialoguer librement, comme cela avait été fait, puis une réunion en Assemblée générale d'Euralens en novembre, où seront présentés les résultats de l'étude, avec un schéma stratégique, des propositions d'actions et des lieux choisis, ainsi que la possibilité, pour les communes qui le souhaiteraient, d'être accompagnées par l'association Euralens et ses équipes de concepteurs.

C'est une démarche très intéressante, et le vol proposé pour l'association permettrait d'inscrire toutes les propositions de manière très claire et très frappante, y compris pour la communication pour les touristes et la population. En ce qui concerne le canal, la Deûle et la Souchez, Artois Comm. a commencé à travailler avec la CALL et la CAHC, et les trois envisagent de faire un groupement de commande de manière à aménager cet ensemble de cours d'eau.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est passionnant. N'oubliez pas que ce soir on inaugure le Métaphone. C'est exactement l'effet Ruhr où à Zollverein vous avez, à la fois la mine depuis toujours, et le musée du design. Nous sommes au rendez-vous de la mine et d'un designer du son, ce qui est très original. Cela veut dire que la Chaîne des Parcs, le verdissement et le respect de la Trame bleue sont au cœur de notre projet par rapport à la Ruhr et à ce que nous voulons faire.

Avez-vous des questions sur cet aspect ? Nous passons à M. MASSET.

6. Fonctionnement de l'association

M. MASSET.- M. MAGNAVAL peut tout d'abord faire un point rapide sur la situation financière et de trésorerie de l'association.

M. MAGNAVAL.- Je suis désolé, mais il faut parler un peu de chose plus terre à terre, moins poétiques. Je voudrais d'abord remercier Bernard MASSET et son équipe pour le travail qu'ils réalisent et qui me permet de vous donner des éléments tout à fait sérieux, fiables et sincères sur la trésorerie aujourd'hui, mais lors de l'Assemblée générale précédente, c'était une situation financière globale. Je tiens aussi à remercier Gilles PETTE qui nous accompagne dans cette démarche.

Je sais que cela n'intéresse pas toujours, mais je vais tout de même vous dire quelques mots.

M. LE PRÉSIDENT.- Passez en force, Édouard !

M. MAGNAVAL.- A ce jour, le montant des dépenses engagées depuis le 1^{er} janvier 2013 jusqu'au 31 mai 2013 est de 184 488 €, soit 31,27 % du montant total des dépenses budgétées, ce qui me semble être dans la norme. Le montant total des recettes perçues depuis le 1^{er} janvier est de 376 094 €, sachant que seuls 65 000€ correspondent à la recette 2013, la partie principale concernant le versement de subventions de 2012, le rattrapage. Cela signifie

que sur le montant total des dépenses attendues, 11 % seulement ont été versées au titre de l'exercice 2013, composées pour l'essentiel de cotisations.

Je rappelle que certains membres ne se sont pas encore acquittés, j'insiste, de leur cotisation au titre de l'exercice 2013, voire même 2012. C'est l'occasion aujourd'hui de demander à ces membres de régulariser leur situation.

Enfin, la totalité des subventions restant à percevoir, elles feront l'équilibre financier de l'exercice. Cependant, à l'heure actuelle, la situation est satisfaisante, je vous rassure. La trésorerie de l'association à fin mai était de 286 710 €, donc il n'y a pas d'alerte de ma part à ce sujet. Je vous remercie, j'ai été court.

- **Information sur la situation des Assistances à Maîtrise d'Ouvrage**

M. MASSET.- Je poursuis avec quatre résolutions. La première porte sur la communication, et j'en profite au passage pour dire que pour la vue aérienne, nous sommes en train de réaliser un film qui sera présenté lors du Cercle de qualité et lors de la prochaine Assemblée, et mis en ligne sur notre site Internet. On pourra voir le Bassin minier d'un bout à l'autre. Nous vous proposerons également de réaliser les cahiers de la labellisation qui, chaque année, paraîtront en fin d'année, après les vagues de labellisation, et serviront au titre de la communication à valoriser le territoire et ses projets.

La communication est un élément important du travail d'Euralens. Nous avons un conseil en communication jusqu'au début de cette année, mais plus depuis. Nous avons donc proposé de relancer une consultation qui est arrivée à son terme. Quatre dossiers ont été retirés et un a été déposé, et un jury s'est réuni ce matin. Nous proposons par cette résolution de retenir sur 18 mois, pour un montant maximum de 73 195,20 € TTC, le cabinet DRC (Didier Rousseau Consultant). L'Assemblée générale, si elle en est d'accord, confirme par cette résolution la mise en place pour 18 mois d'un contrat de prestation, de retenir ce cabinet pour le montant indiqué et d'autoriser le Président à signer les pièces correspondantes.

M. LE PRÉSIDENT.- Répétez le nom du cabinet.

M. MASSET.- Didier Rousseau Consultant.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

(Aucune.)

M. MASSET.- La deuxième résolution porte sur notre AMO que nous avons sollicité beaucoup plus à l'occasion des nouveaux dossiers, ceux d'Euralens et en particulier ceux de la labellisation, mais aussi la Chaîne des Parcs, l'animation du Cercle de qualité. Nous vous proposons, et le budget le prévoit et le permet, de répondre à la demande d'une fabrique de la ville d'un avenant à son assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 15 540 € HT, soit 18 585,84 € TTC, sans modification de délai puisqu'il s'agit du marché qui est en cours jusqu'à la fin du mois de février 2014. Si l'Assemblée générale est d'accord, elle décide par cette résolution de répondre favorablement à la demande d'une fabrique de la ville d'établir un

avenant au contrat actuel pour le montant indiqué et d'autoriser le Président à signer cet avenant.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. Pas d'opposition pour aller au bout de la Chaîne des Parcs, assistance à maîtrise d'ouvrage ?

(Aucune.)

Merci.

M. MASSET.- La troisième résolution annonce, à la suite de ce que je viens de dire, que ce marché va cesser et qu'il sera nécessaire de relancer une consultation. Nous vous annonçons que nous le ferons à partir de la rentrée, après les vacances, de façon à se donner les délais raisonnables pour mettre au point le cahier des charges, faire connaître cette mise en concurrence et examiner les différentes offres qui seront proposées. Il conviendra donc de disposer à partir du 1^{er} mars 2014 d'une AMO afin de poursuivre la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une période de deux ans reconductibles. Nous demandons à l'Assemblée générale de vous autoriser, Monsieur le Président, à initier la consultation correspondante dès la rentrée de septembre. Ce sont les procédures habituelles.

M. LE PRÉSIDENT.- Fin 2013, une consultation aura lieu pour pouvoir choisir début 2014 et être prêt le 1^{er} mars 2014.

M. MASSET.- Sans interruption d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition, ni de questions, ni d'abstention ? C'est adopté.

- **Examen des demandes d'adhésion**

M. MASSET.- La quatrième résolution porte sur un nouvel adhérent qui s'est manifesté : il s'agit d'ICF, qui a envie d'entrer dans la démarche d'Euralens et de la labellisation. ICF vous fait une demande d'adhésion au montant que tout le monde connaît, c'est-à-dire 1 000 €, donc si l'Assemblée est d'accord, ICF siègera désormais dans cette Assemblée générale, dans ce forum d'Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est M. GOOLEN. J'aimerais que vous disiez un mot. Non seulement vous avez fait rouler nos trains, mais vous allez aussi faire notre RER et vous êtes partie prenante d'Euralens. M. GOOLEN est originaire de Sallaumines.

M. GOOLEN.- Pas exactement, je suis né à Hénin-Liétard.

M. LE PRÉSIDENT.- Mille excuses.

M. GOOLEN.- C'est mon arrière-grand-père qui est de Sallaumines.

Là où les mineurs extrayaient du charbon, les cheminots le transportaient, donc il y a beaucoup de cités minières sur le territoire d'Euralens, mais aussi beaucoup de cités de cheminots, donc c'est ce qui nous a fait penser qu'il fallait inscrire ICF à Euralens. Nous

avons aussi, avec un certain nombre de maires ici présents des projets intéressants qui pourraient faire partie d'opérations de labellisation.

ICF est un groupe d'entreprises sociales d'habitat – quatre sur le territoire national –, et c'est un groupe filiale de la SNCF. L'une de ces entreprises est ICF Nord-Est qui a un patrimoine de 20 000 logements de Dunkerque à Strasbourg et 8 000 sur le Nord – Pas-de-Calais, dont 4 000 sur le Bassin minier. Je voulais laisser la parole au niveau directeur d'agence de Lens, puisqu'il y a une agence à Lens que nous avons inauguré en début d'année, pour présenter son agence qu'il prendra au 1^{er} septembre. Je sais qu'Olivier VASSEUR, qui était directeur d'agence, connaît un certain nombre de maires ici présents, mais je voulais vous présenter le nouveau, qui était directeur de l'agence de Lille.

M. BRYLOWSKIJ.- Bonjour. L'agence Artois comptabilise 4 200 logements, donc l'offre régionale est à parité entre le Nord et le Pas-de-Calais : 8 300 logements. Près de 2 000 logements sont en cours de réhabilitation sur la région, ce qui représente 90 M€ d'investissement à cet échelon. Sur le périmètre d'Euralens, on dispose de 2 500 logements et on a identifié quelques opérations susceptibles d'une labellisation : des cités cheminotes, dont les problématiques et les enjeux s'apparentent assez clairement, mais à une échelle plus réduite, à ceux de nos collègues de Maison et Cités.

M. LE PRÉSIDENT.- Dans quelles communes ?

M. BRYLOWSKIJ.- Sur les communes d'Avion, Méricourt, Sallaumines, Béthune et Lens, et sur le Nord, les cités de Lomme Délivrance.

M. LE PRÉSIDENT.- Sur Lens, avez-vous une cité complète ?

M. BRYLOWSKIJ.- On a 300 logements.

M. LE PRÉSIDENT.- Ce sont de belles cités très aérées, avec jardin.

M. BRYLOWSKIJ.- Ce sont des cités-jardins.

M. LE PRÉSIDENT.- J'ai terminé ma carrière de footballeur amateur dans l'équipe des cheminots de Méricourt. Vous voyez, je suis sensible à votre présence et à votre adhésion. Il n'y a plus de questions ?

3. Labellisation Euralens (suite)

- **Point sur la mise en œuvre des premières labellisations : vote sur la convention cadre et signature des conventions particulières**

M. MASSET.- Il n'y a plus de résolution, donc nous pouvons passer à la signature des conventions particulières.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous mettons en scène la signature.

M. MASSET.- Je vous propose de rester où vous êtes, Monsieur le Président et que chaque porteur de projet vienne signer avec vous, successivement, sachant que 11 des 13 projets de la première vague seront signés aujourd'hui et 2 ne peuvent pas l'être pour des raisons strictement techniques de conseils municipaux qui ne se sont pas réunis, mais les autres pourront l'être : d'abord, Natura Sport, avec Michel BOUCHEZ et Alain BAVAY. Si les voisins de M. le Président peuvent laisser leur place aux signataires, ce serait plus facile.

(Il est procédé aux signatures.)

Ensuite, M. WACHEUX pour le projet de la Cité des électriciens, M. SEGOND pour Arkéos, M. MAGNAVAL pour le campus Euralogistic et le Salon des métiers d'art, Mme WATINE et Mme STANISZEWSKI pour l'Odyssée de la culture, M. BAUDE pour l'espace culturel la Gare de Méricourt, M. DEFRANCQ pour la Cité Bruno, M. HOLLANDER pour l'Institut des métiers d'art et du patrimoine et enfin, M. BINAISSE pour le projet Sainte Henriette.

(Il est procédé successivement aux signatures.)

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien.

M. MASSET.- Nous allons ensuite réaliser une photo collective dans le hall d'entrée.

La séance est levée à 16 heures 54.